

100-162 Rue Cowie, Granby (Québec) J2G 3V3

À l'attention de : Annick Lafontaine
 Ville de Saint-Pie
 77, rue Saint-Pierre
 Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Date d'émission : 19/02/2025
Valide 30 jours

Objet : Évaluation budgétaire liée au devis # 9453

Site des travaux : , 77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie
 (Québec) J0H 1W0,

ÉVALUATION BUDGÉTAIRE

Mandat	Qté	Prix unit.	Prix tot.
DD-Plan d'action détaillé de réduction de GES	30:00	170,00	5 100,00

BANQUE D'HEURES, facturée selon les besoins à 170\$/h

- Description du projet et identification des sources, puits et réservoirs (SPR)
- Déterminer le scénario de référence et identification des SPR
- Quantifier les émissions et/ou les retraits du projet selon différentes hypothèses (potentiel d'impact, taux d'adhésion, échéancier proposé, etc.)
- Quantifier les réductions d'émissions et les réductions de suppressions par rapport au scénario de référence

Un rapport sera produit, comprenant une fiche descriptive par projet et un sommaire des réductions potentielles pour l'ensemble des projets.

TOTAL MANDAT plus taxes - Développement durable	5 100,00 \$
--	--------------------

Voir section suivante pour les modalités de paiement et exclusions.

EXCLUSIONS

- Les taxes (TPS et TVQ) ne sont pas incluses

Initialer svp.

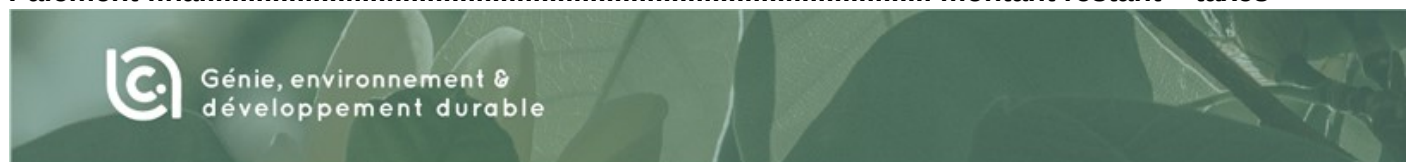
MODALITÉS DE PAIEMENT

Premier paiement..... 0,00 \$ + taxes

Paiement initial nécessaire à la signature de la présente offre de service. Dans le cas où le paiement n'a pas lieu avant l'exécution des travaux, LCL annulera les travaux aux frais du client qui devra déboursier les frais de transport de la machinerie et tous les autres frais déjà encourus.

Initialer svp.

Paiement final..... montant restant + taxes



Paiement final nécessaire avant la remise du rapport final. Un rappel sera effectué quelques jours avant la remise finale du document.

Initialer svp.

Retard de paiement

- Les factures émises pour les services décrits sont payables sur réception. Pour toute facture impayée dans les trente (30) jours de sa date d'émission, des frais d'intérêts de 2 % par mois, soit 26,82 % l'an, sont payables par le client à partir du trente et unième (31e) jour suivant la date d'émission de la facture.

- La politique de l'entreprise prévoit d'entreprendre des recours légaux afin de récupérer les sommes dues après trois mois d'attente de paiement.

Initialer svp.

Les modalités ont été comprises et acceptées par :

Nom en lettres moulées

Entreprise

Signature

Date